

[View this email in your browser](#)

📖 lecture confort 📖



Bulletin d'information - mai / juin 2023

[Télécharger la version pdf](#)

L'Association pour les Nations Unies (APNU) est une association sans but lucratif de droit belge qui a pour objectif de permettre aux francophones de Belgique de s'informer et de s'exprimer sur les **Nations Unies** et leurs actions.

Chers membres et sympathisants,

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour votre fidélité. Nous mettons tout en oeuvre pour conserver un lien étroit avec nos membres. Plusieurs évènements sont ainsi prévus dans les prochains mois. Nous vous invitons à suivre attentivement l'actualité de l'APNU via le bulletin d'information, le site web www.apnu.be et les réseaux sociaux.



SOMMAIRE

À LA UNE

1. **Droits des femmes: quelles sont les dernières avancées en Belgique et dans l'Union européenne ?**
2. **Vers l'adoption d'un traité mondial contraignant pour mettre fin à la pollution plastique d'ici à 2040 ?**
3. **Le 20 juin, Journée mondiale des réfugiés: la situation au Soudan.**

ACTUALITÉS

1. **Le Prix des leaders de la santé mondiale attribué au Dr. Peter Piot.**
2. **Changements climatiques: un film illustrant l'impact sur les Fidji parrainé par l'APNU.**
3. **Présentation du rapport de la FAO sur la situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires.**
4. **Les États-Unis ont officiellement demandé à réintégrer l'UNESCO.**
5. **Concours du « Boulet de liège, sauce durable ».**

PAROLE À L'APNU JEUNES

1. **Le 29 mai, Journée internationale des Casques bleus de l'ONU.**
2. **Quelles pistes pour combler le déficit dans l'aide publique au développement ?**
Focus sur le système des Nations Unies.

ÉVÈNEMENT

À LA UNE

Droits des femmes : quelles sont les dernières avancées en Belgique et dans l'Union européenne ?



Dans le cadre de l'initiative « **Droits humains 75** » pour marquer le 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme organise un important Forum en décembre de cette année à Genève. En amont de cet événement, l'accent dans les réflexions et événements préparatoires est mis chaque mois sur une question particulière. Pour le mois de juin, ce sont les droits des femmes.

En effet, bien que les femmes représentent plus de la moitié de l'humanité, dans de nombreux pays elles demeurent encore souvent les « parents pauvres » de la société, aussi diverse et progressiste qu'elle soit. Les préjugés à l'encontre des femmes demeurent « bien enracinés », constate l'ONU dans un rapport du 12 juin 2023.

C'est toutefois l'occasion de revenir sur quelques exemples d'avancées inspirants en Belgique et dans l'Union européenne en matière de droits des femmes :

- **La Convention du Conseil de l'Europe du 11 mai 2011 sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, autrement appelée la Convention d'Istanbul**, a été ratifiée par la Belgique en 2016. Elle reste le texte de référence dans ce domaine. Sur une proposition de la Commission, le Parlement européen a approuvé l'adhésion de l'Union européenne à la Convention et le Conseil de l'Union européenne l'a également approuvée le 1er juin 2023. Il faut rappeler qu'un arrêt de la Cour de justice de l'UE en 2021 confirme que l'Union peut adopter le traité sans l'accord de tous les États membres. Dans son [communiqué de presse](#), le Conseil souligne que « l'adhésion de l'UE à la convention est de nature à stimuler les efforts déployés par l'UE pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes. La violence à l'égard des femmes constitue non seulement une infraction pénale mais également une forme extrême de discrimination, profondément enracinée dans les inégalités entre les femmes et les hommes. Dans le même temps, la violence

à l'égard des femmes contribue à perpétuer et à accentuer ces inégalités ». Cette adhésion crée de nouvelles obligations pour les institutions et l'administration publique de l'Union et s'applique à l'ensemble de ses 27 États membres, mais seulement pour les dispositions relevant des compétences exclusives de l'Union relatives à la coopération judiciaire en matière pénale et à l'asile.

- **La loi Stop féminicides** va être votée par le Parlement fédéral belge ce 29 juin 2023. Une avancée significative. Elle permettra de définir (enfin) la notion de féminicide au sens légal du terme, permettra la récolte des données statistiques qui sont prévues dans la Convention d'Istanbul et améliorera les droits et la protection des victimes, tout en continuant à former la police et les magistrats aux violences faites aux femmes.
- **Une autre loi en cours d'adoption au Parlement fédéral est une loi visant à introduire une formation contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le programme des agents de gardiennage travaillant dans le milieu de la nuit.** Cette loi doit permettre une meilleure prise en charge des victimes de violences ou d'agression sexuelle dans le milieu de la nuit, suite au mouvement « balance ton bar » qui avait dénoncé une série de comportements violents et sexistes en Belgique.
- **Des plans d'actions**, tels que le plan d'action national contre les violences basées sur le genre, le plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes (2020–2024) ou le plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes (2020–2024), visent à mettre en œuvre une

série d'actions concrètes et transversales à presque toutes les compétences des différents ministres. Davantage de formations, de meilleures prises en charge au niveau de la police, des places d'accueil supplémentaires en refuge sont, entre autres, des dispositifs essentiels afin d'appliquer les quatre piliers de la Convention d'Istanbul : prévention, protection, poursuites et politiques coordonnées.

- Enfin, le monde académique n'est pas exempt de sexisme et de violences de genre. Plusieurs universités et hautes écoles belges ont commencé à travailler sur ce sujet, suite à de nombreux signalements et plaintes, et développent des mesures pour mieux protéger les étudiant.es.

Ces lois et plans d'actions peuvent bien sûr être adaptés et transposés dans les autres pays membres de l'ONU. **Qu'attendons-nous encore pour faire de l'égalité femmes-hommes une réalité ?** C'est une question de justice.

 *Diane Gardiol et Françoise Tulkens, respectivement Administratrice et*

Présidente de l'APNU

Vers l'adoption d'un traité mondial contraignant pour mettre fin à la pollution plastique d'ici à 2040 ?



La lutte contre la pollution plastique dans tous ses aspects a été choisie cette année comme thème de la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin dernier et cette journée a été marquée à Bruxelles par un événement organisé sur ce thème par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la ville de Bruxelles. C'est donc l'occasion de faire le point des avancées au niveau international à ce sujet.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté en mars 2022, une résolution qui lançait les négociations visant à faire ratifier un traité juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique. Il est prévu que ces négociations s'étalent sur 2 ans et se clôturent en 2024 ouvrant la ratification aux 193 pays membres de l'ONU. Cette initiative est particulièrement soutenue par une

cinquantaine de pays regroupés au sein de la Coalition de la haute ambition dont font partie les pays de l'UE. Elle est co-présidée par le Rwanda et la Norvège.

On ne saurait pas assez souligner combien cette initiative est d'une **importance cruciale** pour l'avenir de notre planète : pour l'environnement, la santé humaine, l'état des océans, la pêche et pour lutter contre le dérèglement climatique puisque ce secteur produit 3,4% des gaz à effet de serre.

Selon une récente étude de l'OCDE, **460 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année**. Deux fois plus qu'il y a 20 ans. Seuls 9% de ces plastiques sont recyclés, 20% sont incinérés, 50% terminent dans des décharges et le « reste » se retrouve dans « la nature » et principalement sur les plages et dans les océans. Ne parle t-on pas d'un 7ème continent constitué des déchets plastiques agglutinés en pleine mer. Ce qui a fait dire à la ministre française des Affaires étrangères ; « Si nous n'agissons pas, il y aura en 2050 plus de plastique que de poissons dans les océans ».

L'ambition de ce traité est de ne pas se limiter au recyclage mais de s'attaquer à tous les stades du cycle de vie du plastique: production, consommation et recyclage.

Une première session de négociations sous l'égide des Nations Unies s'est tenue en Uruguay en novembre 2022. La deuxième session, organisée par la France, s'est

tenue à Paris du 29 mai au 2 juin. Des représentants de 175 pays, de la société civile et de nombreux scientifiques participaient aux travaux.

Les négociations ont été difficiles vu les intérêts divergents des pays en présence. Certains grands pays comme les USA, la Chine, l'Inde, le Brésil et les pays du Golfe sont récalcitrants à l'idée d'aboutir à un traité qui serait contraignant et refusent qu'il soit adopté par un vote –à la majorité des deux-tiers– si il n'y a pas de consensus. Ce principe avait cependant été accepté lors de la première session tenue en Uruguay en 2022. Les pays les plus réticents souhaitent que la portée du traité soit principalement limitée au recyclage, tandis que les autres souhaitent que l'ensemble du cycle de vie du plastique soit pris en compte.

Après de longues négociations, les États membres sont tombés d'accord à Paris pour confier au Comité intergouvernemental des négociations, le mandat de préparer une première ébauche de texte d'ici la prochaine réunion prévue en novembre 2023 au Kenya. Deux autres sessions sont encore programmées d'ici 2024.

Encore une fois, nous pouvons nous réjouir du rôle des Nations Unies dans la recherche de solutions globales qui pourraient être adoptées par l'ensemble des États membres pour résoudre ce véritable fléau que constitue la pollution plastique. La bataille n'est pas gagnée mais le processus continue. **Affaire à suivre donc !**

Pour terminer, une bonne nouvelle : la Belgique fait partie des 9 pays de l'UE qui respectent les directives concernant le recyclage du plastique, **et une recommandation** : nous devrions tous chercher à réduire notre consommation de plastique et contribuer à davantage le recycler.

✍ Martine Van Dooren, Administratrice APNU

Le 20 juin, Journée mondiale des réfugiés : la situation au Soudan



Alors que la semaine dernière a connu un nouveau drame avec le naufrage d'un vieux chalutier en Méditerranée transportant des centaines de migrants, dont la plupart sont morts ou disparus, et alors que le 20 juin marque la Journée mondiale des réfugiés, le Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (UNHCR) s'alarme de l'explosion du nombre de réfugiés fuyant leur pays ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en 2022 qui a atteint le triste record de 110 millions. La guerre en Ukraine et les dérèglements climatiques expliquent cette augmentation sans précédent. C'est dans ce terrible contexte qu'une nouvelle guerre s'est

déclarée cette année au Soudan sur laquelle il faut se pencher pour tenter de faire le point sur la situation dans le pays et sur l'action des Nations Unies.

Depuis le 15 avril, la guerre entre l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhan, chef de l'État de facto depuis le coup d'état militaire de 2021, et les troupes paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdan Daglo, dit Hemeti, a fait au moins **700 morts, 5 000 blessés, 335 000 déplacés et 115 000 réfugiés**, selon un bilan sous-estimé (les derniers chiffres parlent de 2000 morts et de plus de 2 millions de déplacés/réfugiés).

L'ampleur et la rapidité de l'évolution des événements au Soudan depuis la mi-avril est sans précédent et **la situation humanitaire « atteint un point de rupture »**, a alerté Martin Griffiths, chef du Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). La plupart des stocks des organisations humanitaires sur place ont été détruits, dans un pays où un tiers des habitants souffraient de la faim déjà avant la guerre. La situation sanitaire, catastrophique depuis des décennies, a empiré : seuls 16 % des hôpitaux de Khartoum fonctionnent ; les autres ont été bombardés, occupés par des belligérants, ou n'ont plus de personnel ni de réserves.

Au-delà des victimes directes, cette guerre fait progresser la faim. L'ONU estime qu'entre 2 millions et 2,5 millions de personnes de plus pourraient souffrir de malnutrition aiguë d'ici à six mois si les hostilités se poursuivaient.

Le conflit a certes pris de court les habitants du pays, l'un des plus pauvres au monde, mais aussi la communauté internationale qui peine à agir de manière organisée. Dans une déclaration présidentielle adoptée le 15 avril, le Conseil de Sécurité a demandé aux parties de mettre fin aux hostilités, de rétablir le calme et de reprendre le dialogue. Le 11 mai, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a tenu une session spéciale et adopté une résolution pour dénoncer et condamner cette violence gratuite. Mais le résultat du vote témoigne des **divisions de la communauté internationale et des hésitations de nombreux pays du Sud à condamner les actions des parties au conflit**. Le Conseil de Sécurité a pour sa part décidé le 2 juin 2023 de proroger, jusqu'au 3 décembre 2023, le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies (MINUATS) mise en place en 2020 pour aider à la transition politique au Soudan.

Pourtant, **les Nations Unies pourraient jouer un rôle essentiel dans la résolution du conflit**. Elles peuvent servir de médiateur et faciliter les négociations entre les parties au conflit. Elles peuvent aussi déployer des missions de maintien de la paix pour protéger les civils et stabiliser les zones de conflits, à condition d'en recevoir le mandat. En l'absence de décision de la part du Conseil de Sécurité dans ce sens, pour le moment, ce sont les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite qui se sont chargés de négocier des trêves humanitaires de la part des belligérants, mais celles-ci s'avèrent fragiles.

Bien entendu, les Nations Unies continuent à fournir de l'aide humanitaire aux personnes touchées par le conflit, en particulier celles qui sont déplacées à l'intérieur du pays ou qui ont fui vers les pays voisins. Cette assistance inclut des secours d'urgence ainsi que l'accès à la nourriture et à l'eau. Mais les fonds commencent à manquer tant les besoins sont considérables. Ainsi, **le UNHCR estime à 860.000 le nombre de personnes qui quitteront le Soudan et évalue à 445 millions de dollars le montant nécessaire pour venir en aide aux personnes déplacées jusqu'au mois d'octobre.** Ce chiffre est une estimation préliminaire à des fins de planification financière et opérationnelle, mais il est clair que le nombre de personnes qui fuient en quête de sécurité ne cesse d'augmenter et qu'une catastrophe de grande ampleur se profile si rien n'est fait et si les ressources nécessaires pour appuyer les efforts des agences humanitaires ne sont pas mises à disposition.

Pour que les Nations Unies puissent agir efficacement, il est indispensable que la communauté internationale se mobilise, accepte de s'engager et soutienne les efforts de médiation entre les parties au conflit. Son implication et son soutien continus sont cruciaux pour parvenir à une résolution durable du conflit.

 *Christine Van Nieuwenhuyse, Vice-présidente APNU*

Le 18 mai 2023 : Le directeur général de l'OMS a remis à notre compatriote Peter Piot le Prix des leaders de la santé mondiale



Depuis 2019, le Prix des leaders de la santé mondiale est décerné annuellement par le Directeur Général de l' OMS pour récompenser des contributions exceptionnelles à l'amélioration de la santé mondiale. C'est le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus lui-même qui décide des lauréats et cette année, le prix a été décerné conjointement à notre compatriote Peter Piot et à Jean-Jacques Muyembe-Tamfun, virologue congolais. Les deux lauréats sont d'éminents scientifiques, responsables de programmes de santé publique. Ils ont été étroitement associés à la découverte du virus Ebola avant d'accéder à des postes de direction dans le domaine de la santé mondiale. Le prix honore l'ensemble de leurs réalisations dans le domaine de la santé publique.

Le professeur Piot est en particulier récompensé pour son leadership dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida en particulier au travers de l'ONUSIDA. Sous sa direction, l'ONUSIDA est devenu le principal moteur de l'action mondiale contre le

sida. Comme indiqué ci-dessus, il a également joué un rôle dans la découverte du virus Ebola et dans l'endiguement de la première épidémie connue, en participant à des enquêtes épidémiologiques sur le terrain. Il a présidé un certain nombre d'initiatives de haut niveau, a assumé de nombreuses fonctions consultatives, notamment dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, et a reçu de nombreuses récompenses.

Le professeur Piot est conseiller spécial de la Présidente de la Commission européenne, professeur de santé mondiale et ancien directeur de la London School of Hygiene & Tropical Medicine.

L'APNU lui adresse ses vives et chaleureuses félicitations.

**Changements climatiques : un film illustrant l'impact sur les Fidji
parrainé par l'APNU**



Le samedi 20 mai 2023, avec l'appui de la Ville de Bruxelles et le soutien de l'APNU, l'équipe du film documentaire « je suis parce que nous sommes » a organisé une soirée conviviale à la maison Bellone pour remercier ses partenaires et présenter les premières images de leur **film sur les effets du dérèglement climatique dans les îles Fidji**. Un moment important dédié à tous les partenaires du film depuis le début du projet, privés comme publics.

Ce documentaire met en évidence les réalités auxquelles font face les habitants de ces magnifiques îles et révèle l'ampleur des perturbations qui frappent leur environnement naturel et leur mode de vie traditionnel. Comme de nombreux états insulaires, Fidji est représentatif de ce que l'on appelle l'injustice climatique : il fait partie des territoires les moins responsables et émetteurs de CO2 avec seulement 0,006% des émissions mondiales. Le pays émettait 2 millions de tonnes de CO2 en

2017, pendant que la France en émettait 347 millions de tonnes. Et pourtant, c'est l'un des plus exposés et vulnérables.

L'idée du film est originale et apporte un autre regard, un autre point de vue sur le bouleversement climatique en plongeant dans les coutumes, le quotidien et les réalités du Pacifique : « Vivre la nature et lui donner toute sa place. Cette nature qui peu à peu reprend ses droits et nous rappelle sa dimension fondamentale », comme le soulignait le réalisateur Adrien Berlandi.

Entourés d'intervenants comme Thierry Lucas du PNUE, Caroline Valette, conseillère pour les Droits humains et Droits de la Femme au sein de l'Union Européenne, les échanges ont été riches et intenses. Jean-Pascal van Ypersele, ancien vice-président du GIEC présent à travers une vidéo, a appelé à cultiver notre désir d'agir en gardant en mémoire les étudiants du Vanuatu (île du Pacifique sud proche des Fidji) qui ont saisi la Cour Internationale pour pousser les gouvernements du monde à agir.

L'événement était aussi une manière de sensibiliser de nouveaux sponsors à ce projet. Avec le soutien d'autres diffuseurs, d'institutions et/ou de mécènes, l'équipe pourra lever un complément de financement en tax shelter, mener sa post-production à bien et diffuser le film dès 2024. Pour soutenir le film, c'est [ICI](#) !

Présentation du rapport de la FAO sur la situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires



Le 8 juin dernier, l'APNU a assisté à la présentation par la FAO de son dernier rapport sur la situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires. Ce rapport fournit les dernières données, les leçons apprises et des recommandations pour les politiques et les décideurs sur le rôle des femmes dans les systèmes agroalimentaires. Il examine et analyse leurs opportunités et leurs contraintes dans les processus économiques et sociaux, tout en faisant le point des progrès réalisés pour combler une série d'écarts entre les sexes. Il fournit des exemples convaincants de politiques et de programmes avec un examen de ce qui a fonctionné et des recommandations spécifiques sur la façon de faire plus et mieux.

La présentation a eu lieu devant un large parterre avec des allocutions de plusieurs personnalités représentant le gouvernement belge, la Commission

européenne et le siège de la FAO. Le débat qui a suivi a porté sur l'importance d'assurer un monde plus égalitaire entre les genres avec des représentants de la ville de Bruxelles, du secteur associatif et du secteur privé, la modération était assurée par la Directrice du bureau des Nations Unies à Bruxelles.

On retiendra que le rôle des femmes dans la production agricole et alimentaire est toujours aussi important et même essentiel dans de nombreux pays. Et pourtant les revenus qu'elles en tirent sont toujours largement inférieurs à ceux des hommes. Quelques progrès ont été réalisés en matière d'accès des femmes aux technologies et au financement, par contre leur accès à la terre et à d'autres moyens de production est toujours aussi difficile. Pour accéder au résumé de cet important rapport, c'est [ICI](#).

Les États-Unis ont officiellement demandé à réintégrer l'UNESCO

La Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a réuni ce 12 juin les représentants des 193 Etats membres de l'organisation pour les informer de la décision officielle des Etats-Unis d'Amérique de réintégrer l'Organisation à compter de juillet 2023 sur la base d'un plan de financement concret.

Dans une lettre adressée à la Directrice générale, le Département d'État américain salue la façon dont l'organisation s'est attelée ces dernières années à relever les défis émergents, a modernisé sa gestion et réduit les tensions politiques. Rappelons que les USA avaient annoncé leur retrait en décembre

2018 car ils jugeaient l'organisation trop critique à l'égard d'Israël. Ils avaient d'abord suspendu leur contribution en 2011 du fait de leur législation nationale, puis avaient notifié le 12 octobre 2017 leur décision de se retirer juridiquement de l'Organisation.

Ce retour annoncé est rendu possible par l'accord trouvé au Congrès en décembre 2022 autorisant des contributions financières à l'UNESCO. Mais l'acceptation du retour américain ne pourra se faire qu'après un vote à la majorité des autres États, attendu en juillet, conformément au règlement de l'UNESCO.

20 avril 2023 : Concours du “Boulet de Liège, sauce durable”

Comment promouvoir la durabilité en cuisine tout en produisant des plats savoureux répondant aux goûts des consommateurs ? A l'invitation du Green Office de l'Université de Liège, **l'APNU a participé à la sélection du meilleur boulet durable**, lors d'une dégustation des 5 recettes finalistes au restaurant universitaire du Sart Tilman, le 20 avril 2023, en présence notamment de représentants de la Confrérie liégeoise du Gay Boulet et d'un chef étoilé. Il s'agissait de récompenser la meilleure recette durable de ce plat emblématique de la gastronomie liégeoise. La sélection a tenu compte tant d'un cahier des charges rigoureux concernant le caractère durable des produits utilisés que des qualités gustatives des boulets présentés. Les organisateurs espèrent voir rapidement le boulet gagnant figurer au menu du restaurant universitaire. Plus d'informations sur le site du [Green office ULiège](#).

La parole à l'APNU Jeunes !

Le 29 mai, Journée internationale des Casques bleus de l'ONU

Le 29 mai 2023 a marqué le 75e anniversaire des missions du maintien de la paix de l'ONU. Cette journée a été l'occasion de [rendre hommage](#) aux plus de 4 200 militaires, policiers, fonctionnaires internationaux, volontaires des Nations Unies et personnel national de 43 pays qui ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies. Depuis 1948, 2 millions de soldats de la paix ont servi l'ONU dans le cadre de 71 missions. Actuellement, 87 000 soldats, policiers et civils, originaires en majorité de pays du Sud, sont déployés dans 12 opérations de maintien de la paix en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe et en Asie dans le cadre de missions multidimensionnelles.

Les Casques bleus ont contribué à sauver d'innombrables vies et à apporter la sécurité et la stabilité dans de multiples régions déchirées par les conflits. Mais les opérations de maintien de la paix se heurtent aussi à de nombreuses difficultés résultant de leurs moyens insuffisants, de leurs mandats parfois inadaptés à l'environnement dans lequel elles opèrent, de la mauvaise volonté des parties au conflit ou de l'hostilité des populations.

➡ Pour aller plus loin, consultez l'[article complet](#) (Edwina Seni, APNU Jeunes)

Quelles pistes pour combler le déficit dans l'aide publique au développement ?

Focus sur le système des Nations Unies.

Les Nations Unies estiment qu'il faudrait investir de 3 000 à 5 000 milliards de dollars américains par an pour atteindre les objectifs de développement durable en 2030 ([UNSG's Strategy For Financing the 2030 Agenda](#)). Depuis la sortie de pandémie, les besoins en aide humanitaire et au développement ont augmenté. En 2022, environ [274 millions de personnes](#) avaient besoin d'une assistance humanitaire, soit 39 millions de plus qu'en 2021. Outre les années de pandémie, les impacts du changement climatique et les conflits armés ont mis à mal la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Toutes choses restant égales, on estime par exemple qu'au niveau mondial, il faudrait 286 ans pour réaliser l'ODD 5 (égalité entre les sexes, 'gender equality' en anglais) ([UN Women Gender Snapshot](#)). A 7 ans de la date butoir pour la réalisation des ODD (2030), la mobilisation de financements pour l'aide au développement et l'aide humanitaire représente donc un défi considérable, non seulement pour le système des Nations Unies, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale.

Le [rapport de 2022 sur le financement du système de développement des Nations Unies](#) et le [rapport de 2023 sur le financement pour le développement durable de l'OCDE](#) recommandent en conséquence une mise à jour de l'architecture du financement du système des NU. L'amélioration de la flexibilité opérationnelle de celui-ci passe notamment, selon ces rapports, par une

augmentation de la part des contributions non affectées (*non earmarked*) dans les contristions volontaires des États membres aux fonds et programmes des Nations Unies, et par la priorité à accorder à l'instrument des fonds communs (*pooled funding*), notamment en matière d'aide humanitaire. Une coopération accrue des Nations Unies avec les Institutions Financières Internationales s'imposerait également. Enfin ces rapports mettent aussi en évidence le rôle clé que peuvent jouer les Etats membres au niveau national et international en travaillant à (1) l'élimination des barrières au financement du développement et de l'aide humanitaire, et (2) au renforcement du multilatéralisme, de la coopération entre États membres et de l'engagement de ceux-ci avec les entités du système des Nations Unies.

➡ Pour aller plus loin, consultez l'[article complet](#) (Noé Petitjean, APNU Jeunes)

Évènement à venir



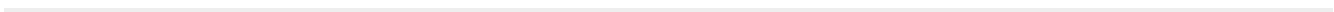
L'APNU participera au SDG Forum 2023

Après la réussite de l'atelier de l'an dernier, l'APNU participera de nouveau, aux côtés de la VVN, à la prochaine édition du SDG Forum (Bruxelles) le 19 octobre 2023. Le SDG Forum est une opportunité unique de présenter les objectifs de développement durable de, pour, et par tout le monde. En tant que premier forum

multipartite sur les SDGs dans le Benelux, le Forum mobilise un grand nombre de secteurs et offre un large éventail d'ateliers, de sessions plénières, de débats d'experts abordant une grande variété de thèmes.

Le SDG Forum est organisé par 18 partenaires de tous les horizons du secteur du développement durable. Le forum donne aux décideurs politiques, aux entreprises, aux ONG et aux universités l'occasion de se rencontrer et d'échanger des idées et des solutions en matière d'objectifs de développement durable. En permettant des échanges entre interlocuteurs peu habitués à se rencontrer, il favorise des partenariats inattendus destinés à répondre à des préoccupations communes.

[Plus d'informations](#)



Éditeur responsable :
Christine Van Nieuwenhuyse
Vice-Présidente de l'APNU

© 2023 Association pour les Nations Unies (APNU), All rights reserved.

Vous recevez ces courriers électroniques afin que nous puissions vous tenir au courant des activités de l'APNU et de l'actualité des Nations Unies.

Grow your business with  **mailchimp**